

# SALARIÉ·E DANS L'ANIMATION ?

## VOUS AVEZ DES DROITS !

Depuis 3 ans, Solidaires a pu revendiquer des évolutions réellement fortes du point de la grille de salaires dans la branche, une revalorisation des bas salaires, lutter contre les temps partiels subis.



# VOTEZ POUR SOLIDAIRES DANS L'ANIMATION!

Depuis des années, l'Union syndicale Solidaires défend les droits des salarié·e·s du secteur animation, quels que soient leurs métiers et leurs statuts, et agit pour en gagner de nouveaux. Avec ses unions, sections syndicales d'association et sections locales, Solidaires agit dans la rue et dans les associations mais aussi au sein de la branche de l'animation, qui s'appelle désormais ECLAT. C'est suite aux dernières élections dans les Très Petites Associations que Solidaires est désormais reconnue comme représentative des salarié·e·s dans la branche animation. **Ainsi, et c'est une nouveauté, la voix singulière de Solidaires se fait entendre au sein de la branche animation et dans les négociations concernant les évolutions de la convention collective.** Trois syndicats représentent conjointement Solidaires dans cette branche dans leur

diversité : ASSO, SUD Culture, SUD Santé Sociaux. Depuis 3 ans, Solidaires a pu revendiquer des évolutions réellement fortes du point de la grille de salaires dans la branche, une revalorisation des bas salaires, lutter contre les temps partiels subis. Solidaires influe sur les négociations de branche. **Continuons à penser pour que les revendications portées année après année aboutissent.** La présence dans la branche nous a aussi permis de nous opposer aux régressions sociales, par exemple celles permises par les lois El Khomri puis les lois Macron. Ces élections TPA permettent de renforcer le poids des organisations syndicales qui résistent et proposent de vrais changements pour les salarié·e·s dans la branche animation. Ces élections sont cruciales pour poursuivre et renforcer le poids de Solidaires dans la branche animation.

## NOUS NOUS BATTONS!

### Pour de meilleures conditions de travail dans l'animation

- Pour l'augmentation immédiate des bas salaires : salaire minimal de 1700 € net mensuel et 400 € d'augmentation immédiate.
- L'animation, ce sont de vrais métiers à portée éducative et pas seulement un loisir ou une simple surveillance. Les taux d'encadrement ne sont pas négociables ! Une animateur·trice pour au maximum 8 enfants de moins de 6 ans et un·e animateur·trice pour au maximum 12 jeunes de plus de 6 ans, en loisirs et périscolaire.
- Des locaux et moyens adaptés aux activités périscolaires et de loisirs doivent être créés à l'intérieur et à l'extérieur des écoles.
- Trois vrais temps de pause rémunérés dans la journée pour les travailleur·se·s de centre de loisirs et de centre de vacances.

### Contre la précarité du travail dans l'animation

- Favoriser les temps pleins et lutter contre les temps partiels subis.
- Réintégration des contrats dérogatoires (CEE, Services civiques) dans le droit du travail avec le bénéfice des droits sociaux de base pour tou·te·s.
- Des garanties effectives pour les travailleur·se·s saisonnier·e·s.
- Pour un statut des salarié·e·s permettant le maintien intégral des rémunérations lors des périodes intermédiaires entre deux emplois.

### Pour une meilleure représentation des salarié·e·s associatifs, plus de libertés et de droits

- Pour une égalité femmes-hommes réelle en termes de salaires et d'accès aux postes à responsabilité.
- Des instances représentatives du personnel spécifiques doivent exister, notamment pour y intégrer les travailleur·ses saisonnier·e·s.
- Un droit de veto suspensif des représentant·es du personnel concernant les réorganisations, licenciements et suppressions d'emplois.
- Le respect de la hiérarchie des normes la plus favorable aux salarié·e·s : la convention collective ne doit pas aller en dessous du droit du travail et les accords d'entreprises ne doivent pas aller en dessous de la convention collective.
- Une présence des salarié·e·s ou de leurs représentant·e·s (pas les directions) dans les CA.

### Pour une animation émancipatrice

- Pour une pédagogie de la Coopération, mobilisant des pédagogies actives qui permettent l'autonomie et développent l'esprit critique pour tou·te·s.
- Des structures d'animation gratuites pour les usager·e·s, ouvertes à toutes et tous.
- Une éducation populaire dont l'objectif est la transformation sociale par l'action collective.
- Pour la suppression du Service National Universel.

**Du 22 mars  
au 6 avril 2021  
Votez et faites voter  
Solidaires**

**ASSO – 31 rue de la Grange aux Belles  
75010 Paris – 01 40 18 18 13  
[contact@syndicat-asso.fr](mailto:contact@syndicat-asso.fr)**

**SUD Culture Solidaires – 61 rue de Richelieu  
75002 Paris – 01 40 15 82 68  
[sud@culture.gouv.fr](mailto:sud@culture.gouv.fr)**

**SUD Santé Sociaux – 70 rue Philippe de Girard  
75018 Paris – 01 40 33 85 00  
[contact@sudsantesociaux.org](mailto:contact@sudsantesociaux.org)**